

12 Sep 2024 -06:00

Le vélo : un secteur de l'économie belge qui pèse près d'un milliard d'euros

Mode de transport durable, bon pour la santé, source de bien-être, le vélo présente de nombreux avantages. Il est aussi un rouage important de la société belge et contribue à la prospérité de notre économie. Cependant, peu d'études analysent l'impact économique de ce secteur. C'est pourquoi, à la demande du Ministre de la Mobilité Georges Gilkinet, le SPF Mobilité et Transports publie une nouvelle étude, réalisée par Transport & Mobility Leuven (TML), sur l'économie du vélo dans son ensemble et son influence sur la situation socio-économique du pays. Il en ressort qu'en 2022, celle-ci crée une valeur ajoutée nette totale (VAN) de 951 millions d'euros, occupant près de 18.000 équivalents temps plein (ETP). Non seulement l'économie du vélo a connu une progression proche des 90% au cours des 8 dernières années, mais elle dispose également d'un potentiel de croissance conséquent.

|| À travers la création d'emplois et la production de richesses en Belgique, le vélo génère des retombées économiques importantes pour notre pays. Pour la première fois, grâce à cette étude, nous en avons un tableau complet et objectif. Mais cette étude souligne surtout l'énorme potentiel de croissance dont dispose encore ce secteur. Elle aidera les décideurs à poser les meilleurs choix pour l'avenir, non seulement en matière de mobilité, mais également d'économie et de santé publique. ||

Georges Gilkinet, Ministre de la Mobilité

La pandémie de coronavirus : instigatrice d'un changement de comportement

En 2020, la COVID-19 est un vecteur de changement important pour le deux-roues, ce dernier connaît un essor considérable, tant en milieu urbain que rural. Les Belges préfèrent les moyens de transport individuels en raison des mesures de distanciation sociale. Les effets de la pandémie, combinés au développement du vélo électrique et à un contexte politique favorable au vélo, initient des changements

de comportement à long terme et engendrent une réelle transition vers les modes actifs.

Le secteur économique du vélo : créateur de valeur ajoutée et d'emplois

Le secteur du vélo est diversifié et regroupe la production, la vente de vélos et de pièces détachées, la location, les vélos partagés, le cyclotourisme, la cyclo-logistique, les infrastructures cyclables, les outils, accessoires et applications, les assurances, les clubs et événements, ainsi que le marché de l'occasion.

L'économie du vélo belge crée au cours de l'année 2022 une valeur ajoutée nette (VAN) de 951 millions d'euros et emploie 17.434 travailleurs équivalents temps plein (ETP). Les VAN les plus élevées sont réalisées par le cyclotourisme (€214 millions), la construction et l'entretien des infrastructures cyclables (€207 millions) et la vente de vélos (€214 millions). En termes d'emplois, c'est la cyclo-logistique (7.021 ETP), le cyclotourisme (3.358 ETP) et la vente de vélo (2.813 ETP) qui offrent le plus gros potentiel. Au cours de la période 2015 - 2022, la VAN de l'économie du vélo a connu une progression de 90% et une croissance de 147% au niveau du taux d'emploi, avec des hausses enregistrées dans toutes ses subdivisions.

À partir de 2020 et des conséquences de la pandémie, le secteur a cru encore plus rapidement que les autres secteurs et progressé en moyenne de 15% par an, soit une croissance 3 fois supérieure à celle de l'économie sans le secteur du vélo.

Un moteur d'accélération : l'avènement du vélo électrique

En 2023, près de 620.000 vélos ont été vendus. Pour la première fois, la proportion des vélos électriques (51%) était supérieure à celle des vélos traditionnels (49%). La part croissante des vélos électriques dans les chiffres de vente ont entraîné une tendance à la hausse du chiffre d'affaires, notamment le prix moyen par vélo a grimpé de 1.244€ en 2019 à 1.915€ en 2023. Cela représente une hausse réelle (hors inflation) de 31% du prix moyen de vente. Cette tendance ne s'explique pas par une flambée du prix par vélo mais surtout par la proportion grandissante de vélos électriques dans les chiffres de vente.

L'une des raisons de ce succès est attribuée à l'assistance électrique qui permet désormais de parcourir de plus longues distances et de s'affranchir du relief. En outre, la croissance des modèles électriques entraîne une professionnalisation accrue du secteur, tout en attirant de nouveaux acteurs.

Un potentiel de croissance exponentielle

Deux conditions sont nécessaires à la poursuite de la croissance et de la professionnalisation de l'économie du vélo. La première est un nombre suffisant d'infrastructures cyclables sécurisées et de qualité avec une offre de vélos adéquate. La seconde est un contexte bénéfique à la bicyclette, qui inclut des mesures favorables au niveau politique dont une indemnité kilométrique et un régime fiscal pour les vélos de société avantageux.

Parmi les scénarios étudiés, celui du leasing de vélos qui suppose que 15% des travailleurs en bénéficierait est celui qui produit la plus grande valeur ajoutée, avec un potentiel de plus de 750 millions d'euros supplémentaires générés. Ce résultat s'explique par son fort effet multiplicateur : il stimule non seulement la vente de vélos, mais aussi la vente de pièces et d'accessoires. Chaque leasing de vélo est également assorti d'une assurance. Notons que substituer une voiture de société subsidiée par un vélo de société subventionné permettrait une économie de 4.845 euros par véhicule et par année pour les finances publiques. « *La Belgique a créé un cadre unique pour le leasing de vélos, avec un impact social et économique significatif. Chaque millier de vélos en leasing génère 2,8 millions d'euros de valeur ajoutée nette et 27 emplois à temps plein par an* » commente Rosanne Vanpée, Senior Researcher chez TML.

Le scénario de la logistique à vélo, quant à lui, qui part du principe qu'elle dispose d'un potentiel de 25% de l'ensemble des livraisons urbaines, est celui qui implique le plus fort taux d'emploi sur la base du nombre d'ETP. L'ensemble du secteur de la logistique à vélo représenterait près de 9.000 ETP. Pour 1.000 vélos, quelque 1.000 emplois à temps plein sont créés.

Enfin, les déplacements domicile-travail actifs améliorent non seulement la santé physique et mentale des vélotafeurs, mais aussi leurs prestations. Ce qui se traduit par des avantages économiques pour les travailleurs et la société dans son ensemble.

« Si le vélo est le moyen de déplacement le plus respectueux de notre planète, c'est aussi un véritable allié pour le bien-être, pour prévenir de nombreux problèmes de santé, pour arriver moins stressé et plus efficace au travail, pour rendre nos quartiers plus agréables, mais aussi pour aider nos enfants dans leurs apprentissages à l'école. Autant de raisons de déployer tout le potentiel du vélo dans notre pays ! Cette étude incite à mener une politique cyclable ambitieuse à tous les échelons, comme nous l'avons fait avec le plan d'action fédéral Be Cyclist, avec la première Déclaration européenne du vélo, ou encore avec un cadre fiscal avantageux et l'indemnité kilométrique vélo renforcée et élargie. Ce rapport doit guider les efforts, en particulier pour continuer d'améliorer les infrastructures cyclables dans tout le pays. Favoriser le vélo, chacun en Belgique a à y gagner ! », commente le Ministre de la Mobilité.

Webinaire Let's Talk Mobility le 15 octobre

Le 15 octobre 2024, Rosanne Vanpée, co-autrice de l'enquête, présentera les principaux résultats de cette étude durant un webinaire organisé par le SPF Mobilité et Transports. Si vous souhaitez en savoir plus et poser vos questions, vous pouvez vous inscrire via [ce lien](#).

Le rapport complet est disponible sur [notre site web](#).

SPF Mobilité et Transports
City Atrium
Rue du Progrès 56
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 31 11
<http://www.mobilit.belgium.be>

Charlotte Van den Branden de Reeth
Porte-parole
+32 474 41 37 47
presse@mobilit.fgov.be